Homiris
Alarme et télésurveillance
by SEPSAD

Service Clients : 01 70 91 81 61
du lundi au vendredi de 9h à 18h



Face aux risques de cambriolage et d'incendie, que vous soyez propriétaire ou locataire, **vous avez droit au meilleur !**



En souscrivant l'une de nos formules, vous bénéficiez d'un **système d'alarme relié à un centre de surveillance 24h/24** pour protéger votre foyer des cambriolages et des risques d'incendie[1] (selon formule).

AVEC Homiris by SEPSAD,
vous êtes entre les meilleures mains

› **En cas de cambriolages :** votre système d'alarme connecté est relié à un centre de surveillance 24H/24 qui veille à distance sur votre domicile et réagit en moins de 30 secondes[2] en cas d'alarme.

› **En cas de danger :** agression, chute, malaise à votre domicile... L'appui sur la touche alerte du clavier ou d'une télécommande ou sur le bouton d'alerte[3], prévient le centre de surveillance qui informe les forces de l'ordre ou les secours[4].

› **Prévention des risques domestiques :** grâce aux détecteurs de fumée, vous protégez votre famille contre les risques d'incendie[1] ; grâce à la sonde inondation, vous protégez votre logement contre les risques de fuites d'eau.

› **En cas de squat :** au-delà de 48 heures d'occupation de votre domicile par un intrus, vous vous exposez à une procédure longue et complexe pour l'expulser. Avec Homiris by SEPSAD, il est immédiatement détecté et les forces de l'ordre sont prévenues[4].

UN ABONNEMENT TOUT COMPRIS,
équipement inclus

Le tarif de votre abonnement inclut la **mise à disposition de votre système d'alarme** installé sur mesure et sans frais, sa **maintenance,** les services que vous aurez choisis et nos services **d'assistance** : tout est compris, sans risques de mauvaises surprises ni de frais cachés.

UNE ALARME CONNECTÉE,
performante et évolutive

Les équipements sans fil mis à disposition sont conçus pour vous assurer une totale compatibilité avec les services proposés. L'équipement principal se compose d'une centrale d'alarme, de détecteurs adaptés à vos habitudes de vie et à la configuration des lieux, d'une puissante sirène permettant de dissuader l'intrus et d'organes de commandes : un clavier ou deux télécommandes standards.

Pour répondre à des besoins spécifiques, des options vous sont proposées, par exemple le service La Vidéo.

Une plaque de dissuasion à apposer à l'entrée de votre domicile, indiquant qu'il est sous protection, vous est offerte.

› **Des détecteurs d'intrusion avec prise de photos[5] :** en cas d'alarme, les photos sont transmises au centre de surveillance et analysées par un opérateur[6]. Elles permettent d'identifier l'origine de l'alarme et d'informer plus rapidement les forces de l'ordre[4]. Vous pouvez également les consulter directement via l'application mobile[7].

Il existe également des détecteurs de mouvement sans la fonction « photo ».

Ce service est opéré par SEPSAD, filiale d'Allianz Partners. Ses procédures sécuritaires sont le résultat de plus de **28 ans d'expérience.**

INSTALLATION ET MAINTENANCE
par un technicien-conseil

Un technicien-conseil se déplace chez vous et réalise le diagnostic sécurité des lieux. Il installe le système d'alarme sans travaux importants, selon vos besoins, vos habitudes de vie et en cas de présence d'animaux domestiques et forme les utilisateurs présents. Le bon fonctionnement du système d'alarme est régulièrement vérifié à distance et sa maintenance est incluse (pièces, main-d'œuvre et déplacements), y compris le remplacement des piles.

LA TÉLÉCOMMANDE BIOMÉTRIQUE

La télécommande biométrique permet de piloter votre système d'alarme et vous apporte une sécurité renforcée lors de la mise à l'arrêt grâce à l'authentification par empreinte digitale(8).



PILOTEZ VOTRE SYSTÈME D'ALARME,
à distance

› **Depuis votre application mobile SEPSAD(7) ou votre espace abonné :** où que vous soyez, votre application mobile et votre espace abonné vous permettent de gérer et piloter à distance, en toute sécurité, votre système d'alarme télésurveillé : **mise en marche ou à l'arrêt** à distance(9), **suivi des alarmes** en cours, consultation du journal des évènements, visualisation des photos prises par les détecteurs de mouvement, suivi de la température de votre logement...

Télécharger dans l'App Store — DISPONIBLE SUR Google Play

› **Service de notifications Signô :** recevez une notification sur votre téléphone mobile ou par e-mail en cas de mise en marche ou à l'arrêt de votre système d'alarme (par exemple lorsque votre enfant rentre de l'école), de dépassement de température dans votre logement, de coupure secteur...

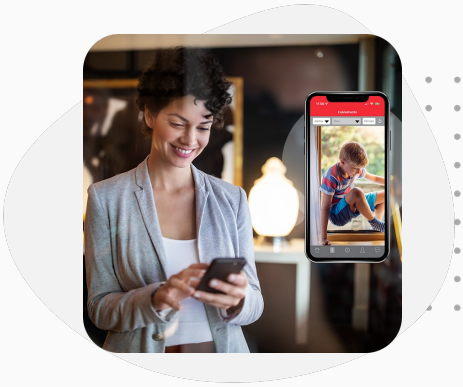
AVEC HOMIRIS BY SEPSAD, GARDEZ UN OEIL SUR VOTRE INTÉRIEUR COMME SUR VOTRE EXTÉRIEUR

La Vidéo, le complément idéal de votre système d'alarme

Bénéficiez d'une vision et d'un contrôle de votre environnement grâce aux caméras extérieures et intérieures depuis l'application mobile SEPSAD(7).

Vous pouvez visualiser votre domicile en direct, consulter les vidéos enregistrées en cas d'alarme, déclencher manuellement un enregistrement sur carte mémoire et plus encore !

Équipement proposé en option. Détails et tarifs dans la fiche La Vidéo.



AVEC HOMIRIS BY SEPSAD,
vous êtes entre les meilleures mains

GARANTIE 100% SATISFAIT OU REMBOURSÉ GARANTIE

30 jours pour découvrir votre système d'alarme télésurveillé(10).

97%

d'abonnés satisfaits(11)

APSAD Certification APSAD P5

Qualité et continuité de service(12)

ORIGINE FRANCE GARANTIE

Équipements Origine France Garantie(13)

CONFORT
VOUS ÊTES INFORMÉ. VOUS AGISSEZ.

SÉRÉNITÉ
NOUS ANALYSONS. NOUS NOUS OCCUPONS DE TOUT.

2 formules pour un maximum de liberté

(1) Par détection de fumée. (2) Délai moyen constaté en 2025 sur les alarmes intrusion, agression et fumée. (3) En option (voir tarif). (4) Selon formule et après levée de doute conformément à la réglementation. (5) La pose de détecteurs « photo » (5 au maximum) nécessite une liaison GSM (en option) avec le centre de surveillance. (6) Selon formule. (7) Disponible sur vos plateformes de téléchargement habituelles, sous réserve de compatibilité. (8) Cette option nécessite la présence d'un clavier dans l'équipement de votre système d'alarme. Pour plus d'informations à propos de la sécurisation de vos données, consultez notre Déclaration de Confidentialité sur notre site Internet. (9) La mise à l'arrêt à distance par application mobile requiert un téléphone compatible équipé de l'identification par empreinte digitale ou reconnaissance faciale. (10) Remboursement des sommes engagées et renvoi du matériel pris en charge. (11) Etude de satisfaction menée en 2024 auprès des abonnés suite à une installation, une maintenance ou une intervention sécuritaire. (12) Cette certification atteste que la formalisation de la prestation de télésurveillance, la mise en continu des moyens de surveillance, la protection et la confidentialité des informations, le traitement des messages ou alarmes, le personnel et l'organisation sont contrôlés régulièrement par CNPP Cert. (CS 22265 – F 27950 Saint Marcel – www.cnpp.com). (13) Matériel de marque BIRDIE, hors caméras et détecteurs de fumée.

LES FORMULES d'abonnement	TÉLÉSURVEILLANCE CONFORT	TÉLÉSURVEILLANCE SÉRÉNITÉ
ÉQUIPEMENT		
Mise à disposition d'un système d'alarme connecté(1)	› 2 détecteurs(2) pour un appartement › 4 détecteurs(2) pour une maison › 1 centrale avec transmetteur intégré › 1 sirène intérieure indépendante (105db) › 1 clavier ou 2 télécommandes standards	› 2 détecteurs(2) pour un appartement › 4 détecteurs(2) pour une maison › 1 centrale avec transmetteur intégré › 1 sirène intérieure indépendante (105db) › 1 clavier ou 2 télécommandes standards › 1 détecteur de fumée
Vérification à distance et maintenance sur place : pièces, dont remplacement des piles, main-d'œuvre et déplacements	✓	✓
SERVICES SÉCURITAIRES		
Télésurveillance 24h/24 du domicile par le centre de surveillance	✓	✓
Détection d'intrusion avec prise de photos(3) (si fonction souhaitée), appel de contrôle et information immédiate en cas d'alarme	✓ Photos transmises à l'abonné	✓ Photos transmises au centre de surveillance et à l'abonné
Détection de fumée(4), appel de contrôle et information immédiate en cas d'alarme	EN OPTION	✓
Analyse de la situation par un opérateur du centre de surveillance	EN OPTION(7)	✓
Intervention sur place d'un agent de sécurité, si nécessaire	EN OPTION(7)	✓
Information des forces de l'ordre, si nécessaire après levée de doute conformément à la réglementation	EN OPTION(7)	✓
En cas de besoin, des mesures de sauvegarde(5) sont organisées (gardiennage, sécurisation des issues).	EN OPTION(7)	✓
SERVICES PRATIQUES		
Pilotage à distance de votre système d'alarme grâce à l'application mobile(6) et à l'espace abonné	✓	✓
Service de notifications Signô	✓	✓
SERVICE D'ASSISTANCE • Prestations effectuées par MONDIAL ASSISTANCE		
Organisation du retour au domicile depuis la France ou l'étranger, relogement temporaire et assistance psychologique.	✓	✓
TARIFS(8) à partir de		
Appartement	**22,50 € TTC / mois**	**32,50 € TTC / mois**
Maison	**27,50 € TTC / mois**	**40,00 € TTC / mois**

d'installation et de mise en service

 3 mois d'abonnement offerts jusqu'au 05/12/2026

(1) Matériel de marque BIRDIE, hors caméras et détecteurs de fumée. (2) Selon vos besoins : détecteurs d'ouverture ou détecteurs de mouvement (équipés ou non de la fonction photo et pouvant s'adapter à la présence d'un animal domestique). (3) La pose de détecteurs « photo » (5 au maximum) nécessite une liaison GSM (en option) avec le centre de surveillance. (4) Le détecteur et la sirène du système d'alarme émettent un signal pour alerter les occupants et permettre l'évacuation rapide des lieux. Les services de secours sont alertés si nécessaire. (5) Frais facturés par SEPSAD et habituellement pris en charge dans le cadre de votre assurance. (6) Disponible sur vos plateformes de téléchargement habituelles, sous réserve de compatibilité. (7) Service temporaire d'intervention et de sauvegarde (voir au verso). La 1ère semaine de service est offerte. (8) Tarifs TTC "à partir de " au 02/09/2026 pour un équipement de base, hors extensions et hors options

LES EXTENSIONS SÉCURITAIRES TÉLÉSURVEILLÉES



Télécommande standard
1,50€ TTC/mois



Télécommande biométrique(1)
2,50€ TTC/mois



Bouton alerte/agression
1,00€ TTC/mois



Clavier
3,00€ TTC/mois



Détecteur de mouvement
3,00€ TTC/mois



Détecteur de mouvement photo(2) 3,00€ TTC/mois



Détecteur d'ouverture
1,50€ TTC/mois



Sirène intérieure
3,00€ TTC/mois



Sirène extérieure avec flash
4,50€ TTC/mois

Photos non contractuelles

LES EXTENSIONS DOMESTIQUES TÉLÉSURVEILLÉES



Détecteur de fumée
1,50€ TTC/mois (un détecteur inclus dans l'équipement de base en formule SÉRÉNITÉ)



Détecteur de monoxyde de carbone(3)
3,00€ TTC/mois (remise de 50 % sur les détecteurs sup. : 1,50€ TTC/mois)



Sonde inondation
1,50€ TTC/mois

LES AUTRES SERVICES

Vérification périodique de la bonne transmission des informations au centre de surveillance	**INCLUS**
Télédiagnostic, télémaintenance et information de l'abonné en cas de dysfonctionnement	**INCLUS**

INTERVENTIONS TECHNIQUES

Intervention de maintenance dans le cadre du service	**INCLUS**
Intervention à la demande de l'abonné non liée à la maintenance du système d'alarme (travaux, rénovation intérieure, extension de la configuration, démontage en fin de contrat...)	**65,00€ TTC / intervention**

INTERVENTIONS SÉCURITAIRES(4)

FORMULE SÉRÉNITÉ : intervention d'un agent de sécurité sur place si nécessaire	**INCLUS**
FORMULE CONFORT : service activable à tout moment, pour la durée de votre choix donnant lieu, en cas d'alarme confirmée, à l'intervention sur place d'un agent de sécurité et à l'organisation de mesures de sauvegarde. Dès que la durée cumulée des activations du service dépasse 7 jours, la semaine est facturée. Vous disposez alors d'une nouvelle semaine d'activation du service (sans interruption de service).	**19,50€ TTC / semaine**
Intervention hors des périodes d'activation du service d'intervention en formule CONFORT ou en cas de déplacements répétitifs, dus à un mauvais usage ou au non-respect des consignes d'utilisation, en formule SÉRÉNITÉ.	**89,90€ TTC / intervention**

MESURES DE SAUVEGARDE

Les frais de gardiennage ou de sécurisation des issues endommagées, engagés par SEPSAD en cas d'effraction, sont facturés à l'abonné par SEPSAD et généralement couverts par l'assureur dans le cadre du contrat d'assurance multirisque habitation

L'heure de gardiennage (toute heure entamée est due)	**33,00€ TTC**

EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE

clé en main sans frais supplémentaires

Un technicien-conseil se déplace chez vous, réalise le diagnostic sécurité des lieux, installe le système d'alarme, sans travaux importants, le met en service et le raccorde au centre de surveillance. Il forme les utilisateurs présents à son utilisation.

(1) Cette option nécessite la présence d'un clavier dans l'équipement de votre système d'alarme. Pour plus d'informations à propos de la sécurisation de vos données, consultez notre Déclaration de Confidentialité sur notre site Internet. (2) La pose de détecteurs «photo» (5 au maximum) nécessite une liaison GSM (en option) avec le centre de surveillance. (3) Dans la limite de 5 détecteurs de monoxyde de carbone. (4) Selon formule et après levée de doute conformément à la réglementation.

SEPSAD - SA au capital de 174.750 euros - Siège social : 7 rue Dora Maar 93400 ST OUEN - Correspondance abonnés : SEPSAD - TSA 62120 - 59887 LILLE CEDEX 9. RCS Bobigny B 418 717 666 - Code APE 80.20Z - L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité sous le numéro AUT-093-2120-09-10-20210361160 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Service opéré par notre partenaire Euro Protection Surveillance- RCS Strasbourg n°338.780.513, autorisation CNAPS n° AUT-067-2117-04-16-20180359358.

APSAD Certification APSAD P5

Télésurveillance EPS certifiés APSAD - Service de Télésurveillance P5 (référentiel I31) - Certificats n°163.00.31 (Strasbourg), n°216.10.31 (Verlinghem), n°162.00.31 (Vineuil) et n°241.21.31 (Tours) délivrés par CNPP Cert. (www.cnpp.com).

Services proposés aux particuliers, sous réserve des conditions et limites figurant dans les conditions générales. Engagement 12 mois minimum – Photos non contractuelles, le téléphone ne fait pas partie de l'équipement. - Tarifs TTC au 02/09/2026.